

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

Janvier 2012: un grand pas pour la baie de Somme

*Peut-on envisager de limiter, voire d'inverser,
le comblement de la baie de Somme par un dragage depuis la mer?*

C'est LA question qu'ont posée Christian Manable, président du conseil général de la Somme, et Jean-Claude Buisine, président du syndicat mixte Baie de Somme, le 20 janvier dernier. Depuis plus de cent cinquante ans, tous les spécialistes et observateurs constatent, et déplorent, ce comblement. A aucun moment, jusqu'à ce jour, un responsable politique n'a consenti à examiner si le caractère inéluctable de ce comblement pouvait être mis en doute.

Christian Manable et Jean-Claude Buisine s'étaient engagés à poser la question à l'issue du colloque de septembre 2011 sur l'avenir de la baie. Ils s'y sont tenus. Le sujet n'est plus tabou, et même la presse en parle.

Les deux présidents ont demandé à une assemblée de professionnels de l'extraction de granulats, de scientifiques, de géographes, de juristes, de professionnels de la mer, d'étudier les différents aspects de la question en termes

*de rentabilité économique,
d'efficacité hydrologique,
de conséquences pour le milieu,
et de faisabilité juridique.*

Ils ont tracé le carnet de route. Le Parc naturel marin des estuaires dont la création est attendue prochainement, sera l'écrin naturel de ce travail et de ses suites possibles.

Le chemin qui reste à parcourir est immense. Les deux présidents ont précisé attendre des experts

l'avis le plus autorisé possible. La décision restera cependant du domaine politique.

La baie de Somme recouvrera-t-elle son caractère maritime, tout en créant des richesses économiques immédiates, ainsi que des emplois, et en rendant possible, au fur et à mesure, un retour à une nature plus nourricière? La ressource en protéines pour les hommes de la Terre ne viendra que de la mer, en particulier de ses franges les plus riches sur le plan bactériologique et biologique, comme le sont les baies et estuaires.

La baie de Somme est un grand estuaire. Elle a été un de ces lieux de grande richesse. La question posée par Christian Manable et Jean-Claude Buisine amènera à savoir si elle peut le redevenir.

Le pas qui vient d'être franchi est très important. Il inscrit à nouveau la baie dans une perspective, et non dans la passivité. La baie de Somme a concentré, depuis des siècles, des intérêts culturels, scientifiques, économiques, militaires, mais elle appartient à tous ceux qui l'aiment. C'est à chacun de nous d'affirmer notre volonté que la démarche qui vient d'être lancée aille à son terme: sans préjugés, sans concessions, sans que des intérêts jaloux et conservateurs ne s'opposent à un avenir possible.

*Jacques Gravend
journaliste
février 2012*

*Un site pour s'informer
www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr*

*Une pétition pour agir
www.petitions24.net/signatures/baie-de-somme-libre-de-sable/start/50*